

COMMUNIQUÉ DU 7 JANVIER 2016 : DGESCO - PROJET DE PROGRAMME DU CSP

La CNARELA a été conviée par la DGESCO le 6 janvier 2016 à une réunion ayant pour objet le « projet de programme pour l'enseignement de complément Langues et cultures de l'Antiquité ».

Elle a tenu à rappeler son opposition à la réforme du collège.

Elle a dénoncé l'éclatement de l'enseignement actuel du latin et du grec entre un Enseignement Pratique Interdisciplinaire de Langues et Cultures de l'Antiquité (EPI-LCA) et un enseignement de complément (EdC). Cet éclatement est manifeste dans le projet de programme remis à la ministre par le Conseil Supérieur des Programmes avec un mois de retard, le 17 décembre 2015.

Elle a insisté sur le maintien des horaires actuels (latin 2h en 5^e - 3h en 4^e - 3h en 3^e ; grec 3h en 3^e), avec des cours réellement ouverts à tous les élèves qui en font la demande, sans *numerus clausus* imposé pour des raisons budgétaires. Elle a affirmé une nouvelle fois la nécessité de moyens fléchés avec des horaires dédiés pour le latin et pour le grec.

Elle a demandé que soit prise en compte la situation actuelle sur le terrain :

- de nombreux collègues sont opposés à la réforme qui est mise en place en même temps sur les quatre niveaux du collège à la rentrée 2016. La complexité de la structure avec les EPI ne facilite pas la lisibilité pour les élèves, les familles et les personnels ;
- le syndicat des IA a alerté la ministre, dans une lettre ouverte datée du 13 décembre 2015¹, sur les « tensions inédites observées dans les établissements » et sur « le profond abattement, voire le désarroi des professeurs de lettres classiques et d'allemand » ;
- les fermetures annoncées de groupes de latin et de grec à la rentrée 2016 et les pertes dramatiques d'heures en lettres classiques sont bien réelles alors que la ministre met en avant un accès au latin et au grec pour tous et s'est engagée devant la représentation nationale à maintenir les horaires actuels². La CNARELA constate malheureusement que les personnels de direction, encouragés par le syndicat majoritaire SNPDEN, prennent des libertés avec les textes.

Enfin, à propos du projet de programme, la CNARELA a tenu à souligner les points suivants :

- Il est difficile de discuter de la mise en place du programme alors que les horaires sont diminués (50% en 5^e ; 30% en 4^e et en 3^e), ne sont pas clairement définis et varient selon les établissements. Nous avons évoqué deux cas de l'académie de Rouen, dans lesquels l'enseignement de complément n'est ouvert qu'en 4^e et où l'EPI est uniquement assuré en 5^e.
- Notre demande de constituer un groupe de réflexion sur les programmes n'a jamais été prise en compte. Ce groupe de réflexion devrait être constitué de l'Inspection générale de Lettres, de personnels qui assurent quotidiennement des cours devant des collégiens, issus de divers établissements, et des représentants des associations littéraires réunies³. Nous avons d'ailleurs fortement regretté que les associations APFLA-CPL, APLAES, APLettres, SEL et SLL n'aient pas été invitées à cette réunion alors qu'elles ont toujours été reçues en audience commune avec la CNARELA depuis les premières annonces de la réforme (deux fois au cabinet de la ministre en mars et en juillet, et une fois à la DGESCO en juillet).
- Nous avons demandé une nouvelle fois qu'une consultation nationale de l'ensemble des collègues de Lettres classiques soit organisée au plus vite afin de recueillir les avis de collègues en activité sur le projet de programme.

CNARELA (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes)
contact : 06 14 17 95 02.

¹ http://www.syndicat-ia.fr/actualites/2015/2015_12_13_lettreouverte_ministre_reformeclg.pdf

² Réponse de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Najat Vallaud-Belkacem, à la question de M. le député Guy Geoffroy, le 24 mars 2015 à l'Assemblée nationale : « pour les langues anciennes et le latin, je le redis ici pour ceux qui auraient des doutes, les élèves bénéficieront exactement du même nombre d'heures qu'aujourd'hui pour pratiquer les langues anciennes ».

³ APFLA-CPL (Association des Professeurs de Français et Langues Anciennes en Classes Préparatoires Littéraires) www.apfla-cpl.com ; APLAES (Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur) www.aplaes.org ; APLettres (Association des Professeurs de Lettres) www.aplettres.org ; CNARELA (Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes) www.cnarela.fr ; SEL (Sauvegarde des Enseignements Littéraires) www.sel.asso.fr ; SLL (Sauver Les Lettres) www.sauv.net